

LE SYSTEME PHONOLOGIQUE DU MALTAIS

ASPECTS SYNCHRONIQUES ET DIACHRONIQUES*

par DAVID COHEN

DIVERS obstacles ont gêné pendant longtemps l'étude véritablement scientifique du maltais: statut inférieur de la langue comme langue populaire par rapport à l'italien, langue de la littérature et de la Culture, préventions d'ordre religieux conduisant à des hypothèses stérilisantes sur une origine non arabe (phénicienne, punique, 'cananéenne'), isolement géographique en dehors des grands groupements arabo-musulmans. Le dialecte est pourtant d'un intérêt considérable pour la linguistique arabe. Coupé dès le XIII^e siècle de ses bases culturelles et religieuses pour être rattaché à un ensemble chrétien et roman, et évoluant depuis lors selon un mouvement propre, le maltais paraît avoir conservé des traits, et peut témoigner de phénomènes non ou mal attestés ailleurs. En tout état de cause, il y a là une langue dont l'histoire présente une profonde originalité.

On peut donc se féliciter de la parution, il y a quelques années, d'un ouvrage descriptif de J. Aquilina qui fournit une base scientifiquement saine pour l'étude des problèmes essentiels.¹ Parmi ceux-ci, la structure du système phonologique et les voies de sa formation sont certainement les plus urgents à résoudre, du fait qu'elles conditionnent fondamentalement toute la description morfo-syntaxique.

A titre d'essai, et sous réserve d'un relevé direct sur le terrain, on peut proposer pour le maltais, à partir du travail de J. Aquilina (et également de l'analyse des textes publiés au début du siècle par H. Stumme,² le tableau phonologique suivant:

* La présente étude doit grandement au Père Prosper Grech qui m'a communiqué une précieuse liste de formes classées selon le traitement subi en maltais par les voyelles anciennes et m'a aimablement adressé un texte enregistré sur bande magnétique. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mon amicale gratitude. Je remercie également M. J. Aquilina d'avoir bien voulu relire cette étude et de m'avoir suggéré plusieurs corrections.

¹ J. Aquilina, *The Structure of Maltese, A Study in mixed grammar and vocabulary* Valletta, 1959. Voir aussi *Papers in Maltese linguistics*, La Valette, 1961.

² Hans Stumme, *Maltesische Studien. Eine Sammlung prosaischer und poetischer Texte in Maltesischer Sprache*, Leipzig 1904.

A. Consonnes:

	Sourdes	Sonores	Nasales	Liquides	Semi-vo- yelles
labiales	p	b	m		w
labio-dentales	f	v			
dentales occlusives	t	d	n	l r	
affriquées	c	z			
fricatives (sifflantes)	s	z			
palatales occlusives	k	g			
affriquées	č	ǰ			
fricative (chuintante)	š				
pharyngales	ħ	ʕ			
glottale	ʔ				

I. Identification des phonèmes:

- /p/ se définit comme *bilabiale orale sourde* par opposition à
 - /f/ labio-dentale sourde: *pašša* 'il a fêté prodigalement': *fassa* 'bandeau'
 - /b/ bilabiale orale sonore: *bašša* 'vile'
 - /m/ bilabiale nasale: *pīli* 'ma fourrure' *mīli* 'milles'
- /b/ se définit comme *bilabiale orale sonore* par opposition à
 - /p/ bilabiale orale sourde, voir ci-dessus
 - /v/ labio-dentale sonore: *bīna* 'par nous': *vīna* 'viens'
 - /m/ bilabiale nasale: *mīna* 'mine'
- /m/ se définit comme *labiale nasale* par opposition à
 - /p/ et /b/ bilabiales orales, voir ci-dessus
 - /n/ dentale nasale: *lewm* 'reproches': *lewn* 'couleur'
- /f/ *labio-dentale (spirante) sourde* par opposition à
 - /p/ bilabiale sourde, voir ci-dessus,
 - /v/ labio-dentale sonore: *fār* 'rat': *vāra* 'statue'
 - /s/ dentale (spirante) sourde: *fāb*, *fīḏb* 'sentir': *sāb*, *siḏb* 'crier'
- /v/ *labio-dentale sonore* par opposition à
 - /b/ bilabiale sonore et /f/ labio-dentale sourde, voir plus haut,
 - /z/ dentale (spirante) sonore: *zēlu* 'zèle' *vēlu* 'voile'
- /t/ *dentale orale occlusive sourde* par opposition à
 - /f/ labio-dentale sourde: *tīn* 'figues' *fīn* 'fin, raffiné':
 - /n/ dentale nasale: *tār* 'il a volé' *nār* 'feu'
 - /c/ dentale affriquée sourde: *tektek* 'taper' *cekcek* 'siffler'
 - /s/ dentale fricative sourde: *tafa* 'éteindre (une lumière)' *safa* 'être clair'

- /d/ dentale orale occlusive sonore: *tīn* 'figues' *dīn* 'religion'
- /d/ dentale orale occlusive sonore par opposition à
- /v/ labio-dentale sonore: *vāra* 'statue': *dāra* 'sa maison'
- /n/ dentale nasale: *dār* 'maison': *nār* 'feu'
- /z/ dentale fricative sonore: *de^or* 'il est apparu' *ze^or* 'il a henni'
- /t/ dentale orale occlusive sourde: voir plus haut;
- /s/ dentale fricative sourde par opposition à
- /f/ labio-dentale sourde: voir plus haut,
- /t/ dentale sourde, voir plus haut,
- /c/ dentale affriquée sourde: *seksek* 'to spy' (Dessoulavy P.108) *cek-cek* 'siffler'
- /z/ dentale fricative sonore: *sīd* 'propriétaire': *zīd* 'ajoute';
- /z/ dentale fricative sonore par opposition à
- /v/ labio-dentale sonore, et /s/ dentale fricative sourde, voir plus haut;
- /z/ dentale affriquée sonore, voir ci-dessous
- /c/ dentale affriquée sourde par opposition à
- /č/ palatale affriquée sourde: *lenca* 'ligne (de pêche)': *lanča* 'canot'.
- /t/ dentale occlusive sourde, et /s/ dentale fricative sourde, voir plus haut.

La consonne désignée ici comme *z* pose un problème. L'alphabet usuel note par un même signe *z* deux réalisations phoniques complexes qu'on peut figurer par les suites [ts] et [dz]. Ces deux réalisations sont-elles phonologiquement distinctes? D'autre part, *d*, *z*, *t*, et *s* existent, et il ne semble pas que phonétiquement on puisse distinguer les affriquées (ou l'affriquée) des groupes occlusive *plus* sifflante.

Mais pour ce qui concerne ce dernier aspect de la question, le fait suivant doit être pris en considération: la coupe syllabique ne semble pas pouvoir passer entre la partie occlusive et la partie spirante du complexe. Ainsi la structure C¹vC²-C³v (C) n'est pas attestée pour les suites *t-s* ou *d-z* en C²C³. La seule structure impliquant de telles suites qui soit représentée est C¹v C²-dztsv-:

med-dza, med-dzanīn, nad-dzarēnu, gad-dzetta
bot-tsa, nat-tsyōn, tentat-tsyōni, dit-tsyunāryu, etc.

On remarquera que la syllabe en C¹vC² au contact des complexes [dz] et [ts] est toujours fermée par une consonne homophone de la partie occlusive du complexe. Ainsi pour envisager ici par anticipation l'aspect historique, la redistribution structurale que provoque dans certaines situations, la nécessité de fermer les syllabes ouvertes brèves a abouti, non à la disjonction du complexe, mais à l'insertion d'un élément occlusif homophone de la partie initiale du complexe.

Les paires distinctives /c/: /t/ et /s/ sont rares, mais les divers phonèmes apparaissent dans de nombreuses formes avec des contextes analogues? Peut-on dire autant de l'opposition c: z? Des exemples comme *zōnu* 'zone', *penzyōni* 'pension' *ciyyu* 'oncle', montrent les deux consonnes dans des environnements où leur contraste phonétique ne semble pas dû à des influences extérieures. Cependant la rareté de z qui ne se présente que dans un nombre très restreint de formes empruntées ne permet pas d'établir avec certitude son statut de phonème autonome.

- /k/ se définit comme la *palatale occlusive sourde* par opposition à
 - /š/ palatale spirante (sourde): *kedd* 'fatiguer': *šedd* 'vêtir'
 - /č/ palatale affriquée sourde: *kirš* 'ventre': *čirč* 'bruine'
 - /g/ palatale occlusive sonore: *karkar* 'entraîner' *gargar* 'grogner'
 - /g/ palatale affriquée sonore: *garr* 'roucouler': *ğarr* 'porter'
 - /k/ palatale occlusive sourde, voir plus haut;
- /č/ palatale affriquée sourde par opposition à
 - /k/ palatale occlusive sourde, voir plus haut,
 - /š/ palatale fricative sourde: *wičč* 'visage' *wišš* 'attrait'
 - /g/ palatale affriquée sonore: *car* 'clair': *ğar* 'voisin'
 - /g/ palatale affriquée sonore par opposition à
 - /k/ palatale occlusive sourde et /ğ/ palatale affriquée sonore, voir plus haut.
- /š/ palatale fricative (sourde) par opposition à
- /k/ palatale occlusive sourde et /č/ palatale affriquée sourde, voir plus haut.

Le problème qui s'est posé pour /c/ et /s/ ne se pose pas pour /č/ puisque le maltais n'a pas de phonème palatal fricatif sonore. Au contact d'une sonore, /š/ est représenté par une variante allophonique *ž* qui n'apparaît pas en dehors de ce contexte modificateur.³ Pour ce qui concerne /č/ il convient de noter que ce phonème présente d'une part le même caractère de non-fracture par le point syllabique que /c/ et que d'autre part il se présente en toute position sauf à l'initiale sous une forme géminée. Le considérer comme un groupe *t* plus *š* c'est interpréter *bočča* ou *wičč* comme respectivement /*bočštša/ et /*witštš/ ce qui attesterait des groupes de quatre consonnes non disjointes qui ne se rencontrent jamais avec d'autres phonèmes. (voir ci-dessous)

/h/ est la pharyngale (réalisée normalement spirante et sourde) et se définit par opposition à

- /š/ palatale spirante (sourde): *ħa* 'valoir': *ša* 'fendre'
- /ʔ/ glottale: *ħal* 'état': *ʔl* 'il a dit'

³ On relève cependant *riđi fyuzin* dans Aquilina, *Structure* p.6.

C'est à propos de ce groupe de consonnes d'arrière que se pose le problème le plus complexe concernant le consonantisme du Maltais. L'orthographe usuelle a un digramme *gh* qui, au moins à La Valette et dans les villes, ne semble pas correspondre toujours à un trait acoustique audible. On signale fréquemment qu'il indique l'articulation vélaire des voyelles *a, e, o* adjacentes. Mais on le rencontre aussi bien avec ces voyelles qu'avec les autres, ainsi d'ailleurs qu'entre consonnes, même dans les transcriptions scientifiques. Un autre signe *h* ne semble pas correspondre davantage à quelque trait articulatoire bien défini.

Les racines historiques de ces orthographe sont claires; elles seront examinées dans la seconde partie de ce travail. Mais du point de vue synchronique le problème mérite d'être considéré dans le détail. Les faits qui ont imposé dans les grammaires maltaises le traitement de *gh* et *h* comme phonèmes sont en dernière analyse d'ordre morphologique:

1. On constate que les verbes dont la 3ème personne du singulier masculin à l'accompli est du schème CvCa constituent non pas un mais deux paradigmes distincts avec des formes différentes pour la 3ème personne du singulier féminin et la 3ème personne du pluriel à l'accompli:⁴

Sing.	1 <i>rmeyt</i>	'j'ai jeté'	<i>smayt</i>	'j'ai entendu'
	2 <i>rmeyt</i>		<i>smayt</i>	
m.	3 <i>rema</i>		<i>sema</i>	
f.	<i>rmiđt</i>		<i>sem.et</i>	
Plur.	1 <i>rmeyna</i>		<i>smayna</i>	
	2 <i>rmeytu</i>		<i>smaytu</i>	
	3 <i>rmew</i>		<i>sem.i</i>	

A l'inaccompli, la différence porte sur les désinences des personnes pluriel:

narmi, etc.

nesm.eu, etc.

2. On constate existence d'une classe de verbes (que l'orthographe marque au moyen de *gh* entre deux consonnes radicales) dont la conjugaison contredit les principes généraux de structure syllabique et accentuelle valables pour le reste des formes de langue.

Ainsi comparer *yogo.du* 'ils s'assiéront', *yel.bu* 'ils joueront' aux formes normales *nitktbu* 'nous écrirons' ou *nizilqu* 'nous glisserons'.

3. Certaines formes se présentent avec deux allomorphes alternants:

a. les unes présentent une finale absolue *h* qui alterne avec zéro (ou une pharyngalisation de la voyelle précédente) lorsqu'elles se trouvent devant suffixe:

⁴ Dans le tableau, la position marquée par un point dans les formes de la 2ème colonne est celle où l'orthographe place le signe *gh*

biḥḥ 'il a vendu' *nbelek* ou *nbelek* 'je te vendrai'

b. d'autres ont une finale vocalique à l'état absolu et un allomorphe à finale *-h* devant les suffixes personnels de la 3ème personne du fém. sing. et du plur. C'est le cas d'un certain nombre de verbes:

laqa 'il a reçu' *laqaḥḥa* 'il l'a reçue' *laqaḥḥom* 'il les a reçus'

De même la particule de génitif *ta* alterne avec *taḥ-* devant les mêmes suffixes:⁵

taḥḥa 'd'elle, à elle', *taḥḥom* 'd'eux, à eux'

4. Les formes *-ḥa*, *-ḥom*, sont elles-mêmes des allomorphes de suffixes qui s'entendent ordinairement *-a* et *-om*. L'orthographe les fait cependant précéder d'un signe *h* que toutes les grammaires décrivent comme quiescent.

Ce signe *h* se trouve représenté également dans une série de formes qui constituent des paradigmes particuliers. Ainsi dans les verbes du type *fe.em* 'il a compris', 1ère personne du sing. de l'accompli: *fimt*, où le radical a les formes alternantes CēC devant voyelle, CīC devant consonne.

5. A ce type de verbes où au radical du thème simple une voyelle longue alterne avec une voyelle brève, correspondent des thèmes factitifs particuliers:

fiḍem 'il a fait comprendre', de *feem*

Le schème ordinaire du factitif étant CaCCaC.

De tels phénomènes touchant à la morphologie ne doivent pas par eux-mêmes contraindre en principe à poser un phonème de plein exercice. Mais on ne s'en trouve pas moins devant un problème qu'on ne peut nier sans risquer de fausser l'allure du système de la langue. En effet la non-articulation d'un son correspondant aux signes graphiques *gh* et *h* est propre à une partie de la population. Cette partie est en contact constant avec des éléments d'autres groupes qui pour ces signes offrent diverses réalisations allant du simple hiatus intervocalique à l'articulation dans certaines positions de véritables consonnes pharyngales et laryngales. L'existence d'un phonème aux places marquées dans l'écriture par *gh* et *h* est sentie par tous, au moins dans un grand nombre de formes. On est

⁵ Cette particule a un autre allomorphe devant les suffixes personnels à initiale vocalique: *tiḥ* : *tiḥi* 'de moi'. Etymologiquement ce *ta* reporte à un classique *maḥe*, dialectal maghrébin *miḥe*, *niḥe*, *iḥe* et. L'étymologie par détachement de la désinence dite de féminin dans les états construits (Voir W. Cowan dans *Langue* 36: 1960, p. 183 n. 13) ne peut prévaloir devant une telle série représentée entièrement au Maghreb (quelquefois par plus d'une forme; ainsi à Tunis juif *niḥe* et *iḥ*).

donc en présence d'une sorte de phonème virtuel, pure quantité phonique sans forme définie, qui se réalise selon les contextes de diverses manières.

Ici par exemple l'assimilation partielle des verbes dont la dernière radicale était une pharyngale, à ceux dont la dernière radicale est une semi-voyelle, est révélatrice. Là où cette semi-voyelle est représentée par une quantité phonétique autonome, la conjugaison pouvait absorber celle des verbes à pharyngales, et *'ata.t* s'assimile à *ramayt* sous la forme *'atayt*. Mais lorsque dans la forme prise par le radical à semi-voyelle, celle-ci se confondait avec la désinence, le verbe à pharyngale maintenait une quantité phonique qui se réalise comme voyelle devant la désinence: *yarmu* mais *ya'tew*.

En fait pour ce qui concerne les correspondants des pharyngales arabes nous saisissons avec le maltais un stade de transition (déjà fort avancé) qui aboutira vraisemblablement à leur amuissement total. Mais actuellement, si elles ne sont pas réalisées sous une forme stable, elles n'en continuent pas moins à exercer des effets sur les éléments contextuels. Il semble donc nécessaire pour rendre compte de tous les phénomènes de poser un phonème /^o/ qui naturellement ne correspond que de façon partielle aux graphies purement étymologiques *gh* et *h*, et dont les réalisations alternent chez un grand nombre de sujets entre une occlusion glottale un simple hiatus, un allongement, un élément vocalique bref. Chacune de ces réalisations peut toutefois être remplacée optionnellement (ou doublée) par un élément de vélarisation des voyelles *e, a, o* adjacentes. Peut-être en se fondant sur le bref corpus (enregistré sur bandes magnétiques) qui m'a été communiqué, est-il possible de proposer à titre de pure hypothèse, la distribution complémentaire suivante: dans le contexte /^o/ -*e/o* - *e/o* - allongement du premier élément vocalique et (ou) hiatus

dans le contexte -C — V = hiatus (ou /^o/)

dans le contexte -V — C =

dans le contexte -V — C = *e/o*

dans le contexte V — (/^o/ initial) = ou zéro

B. Voyelles:

Le système vocalique s'organise selon deux quantités, deux classes d'articulation et deux degrés d'aperture pour les longues, trois pour les brèves.

Les voyelles brèves s'opposent deux à deux comme des voyelles fermées à des voyelles ouvertes d'une part, et des voyelles antérieures à des voyelles postérieures de l'autre.

		antérieures		postérieures
ouvertes		ē		ā
fermées		ī		ō

Elles peuvent être définies par les oppositions suivantes:

/ā:/ /ē/	sāy/	'été'	sēy/	'sabre'
	māra	'femme'	mēra	'miroir'
/ā:/ /ō/	sādd	'il a arrêté'	sōdd	'arrête!'
	hārr	'il a senti'	hōrr	'honnête'
/ā:/ /ī/	ō āna	'richesse'	ō ina	'chant'
/ē:/ /ō/	mēša	'il est parti'	mōša	'lande'
/ē:/ /ī/	mēss	'il a touché'	mīss	'touche'
	'illa	'férocité'	'ōlla	'jarre'

Des questions se posent à propos des deux réalisations vocaliques brèves *ū* et *ō*. La première est notée dans l'écriture maltaise, et toutes deux sont représentées dans les transcriptions scientifiques. Il ne semble cependant pas qu'il faille les tenir pour des unités phonématiques de plein exercice:

1. *ō* ne semble apparaître que dans deux situations:

a. comme élément de la réalisation de l'unité (voir ci-dessous)

b. comme réalisation post-accentuelle des voyelles brèves *ē* et *ī* en syllabe fermée, en particulier dans les formes plurisyllabiques du type CVCVC- Ainsi dans de tels schèmes, on peut trouver à la 2^{ème} place de la séquence vocalique:

ā	sābār	'patience'		
ō	kōtōr	'augmentation'	ōkōn	'petitesse'
ō	rāgōl	'homme'	qātōl	'il a tué'

mais non pas *ē* ou *ī* dont l'opposition est ainsi neutralisée dans ce contexte, faisant apparaître *ō* comme la réalisation de l'archiphonème.

2. *ū*. Le timbre vocalique *ū* n'apparaît sous la forme d'une voyelle brève que dans les positions suivantes:

a. comme variante facultative de *ō*: kūll/kōll, mūs/ār/mōs/ār.

dans un certain nombre de formes en syllabe pré-accentuelle: pūlīciya 'police' sūddyakōnāt 'sous-diacres',

b. en finale absolue dans les formes non-monosyllabiques:

fēlu 'poulain', nānu 'nain', ciyyu 'oncle'

ū ne se présente donc qu'en position non accentuelle. Or *ū* quant à lui ne peut jamais occuper une telle position. *ū* et *ū* apparaissent donc en distribution strictement complémentaire. Il faut remarquer par ailleurs que sur les voyelles brèves *ā*, *ē*, *ī*, et *ō*, ne pèse pas cette même restriction.

Elles peuvent être accentuées ou non accentuées. Il est donc légitime de ne pas placer \bar{u} sur le même plan qu'elles, et de la considérer comme une variante de position de \bar{u} .

Un fait d'ordre morphologique appuie cette interprétation: chaque fois que \bar{u} se trouve par suite de la construction morpho-syntaxique en position non accentuelle, il est représenté par \bar{u} . Inversement tout \bar{u} devient \bar{u} si la construction morpho-syntaxique le place en position accentuelle:

$\check{c}iyy\bar{u}$	'oncle'	$\check{c}iyy\bar{u}k$	'ton oncle'
$y\bar{u}m$	'jour'	$y\bar{u}m\acute{e}yn$	'deux jours'
$dh\bar{u}li$	'sociable'	$dh\bar{u}l\bar{i}n / plur$	

Le vocalisme long comporte également deux classes de localisation, mais trois degrés de fermeture:

	antérieures	postérieures
ouvertes	\bar{e}	\bar{a}
moyennes	$\bar{i}\bar{o}$	\bar{o}
fermées	\bar{i}	\bar{u}

Ces phonèmes peuvent se définir par les oppositions suivantes:

$/\bar{e}/: / \bar{a}/$	$i\check{c}\check{c}\acute{e}na$	'le souper'	$i\check{c}\check{c}\acute{a}na$	'aplanir'
$/\bar{e}/: / \bar{i}\bar{o}/$	$gelu$	'gelée'	$gi\check{d}le$	'il est venu à lui'
$/\bar{e}/: / \bar{o}/$	$tr\acute{e}n$	'train'	$tr\acute{o}n$	'trône'
$/\bar{e}/: / \bar{i}/$	$\acute{o}\bar{e}\check{s}$	'il a vécu'	$\acute{o}\bar{i}\check{s}$	'vis'
$/\bar{e}/: / \bar{u}/$	$z\acute{e}ru$	'zéro'	$z\bar{u}ru$	'rendez visite'
$/\bar{a}/: / \bar{i}\bar{o}/$	$sf\acute{a}d$	'saignement'	$si\check{s}\acute{o}d$	'spoliation'
$/\bar{a}/: / \bar{o}/$	$st\acute{a}r$	'voile'	$st\acute{o}r$	'store'
$/\bar{a}/: / \bar{i}/$	sar	'il est devenu'	$s\bar{i}r$	'deviens'
$/\bar{a}/: / \bar{u}/$	$\acute{a}m$	'il s'est levé'	$\acute{u}m$	'lève-toi'
$/\bar{i}\bar{o}/: / \bar{o}/$	$bd\bar{i}\bar{o}t$	'elle a commencé'	$bd\acute{o}t$	'pilote'
$/\bar{i}\bar{o}/: / \bar{i}/$	$sm\bar{i}\bar{o}n$	pluriel de	$sm\bar{i}n$	'gros'
$/\bar{i}\bar{o}/: / \bar{i}/$	$k\bar{i}\bar{o}n$	'il fut'	$k\bar{u}n$	'sois'
$/\bar{o}/: / \bar{i}/$	sod	'ferme'	$s\bar{i}d$	'propriétaire'
$/\bar{o}/: / \bar{u}/$	$sk\acute{o}la$	'école'	$skula$	'il a suinté'
$/\bar{i}/: / \bar{u}/$	$h\bar{i}t$	'couds!'	$h\bar{u}t$	'poissons'

L'identification de ces six voyelles comme *longues* peut être fondée sur les oppositions suivantes:

$/\bar{e}/: / \acute{e}/$	$\check{s}\acute{e}na$	scène'	$\check{s}\acute{e}na$	'accuser'
$/\bar{i}\bar{e}/: / \acute{e}/$	$h\bar{i}\bar{d}les$	'libre'	$h\acute{e}les$	'être libre'
$/\bar{i}\bar{o}/: / \acute{i}/$	$q\bar{i}\bar{d}сна$	'il nous a mesurés'	$q\bar{i}сна$	'nous avons mesuré'
$/\bar{i}/: / \acute{i}/$	$m\bar{i}li$	'milles (mesure de long)	$m\acute{i}li$	'emplissante'

/ā/:/ǣ/	<i>bālt</i>	'prodigue'	<i>bāli</i>	'dégât'
/ō/:/ǒ/	<i>dōmna</i>	'médaille sainte'	<i>dōmna</i>	'nous avons duré'
/ū/:/ǔ/	<i>sū'na</i>	'conduis-nous'	<i>sō'na</i>	'nous avons conduit'

a. Le statut de $\bar{i}\bar{d}$ pose certainement le problème le plus difficile pour l'établissement du système des voyelles longues en maltais. En effet – d'une part $\bar{i}\bar{d}$ apparaît comme la seule longue du système qui soit diphthonguée,

– d'autre part elle est constituée par deux éléments qui semblent être contenus l'un et l'autre de façon autonome dans le système,

– $\bar{i}\bar{d}$ apparaît en position de neutralisation avec \bar{i} devant *h* et /'/,

– enfin, et surtout, $\bar{i}\bar{d}$ pourrait apparaître comme une variante libre de / \bar{e} /

Aucun de ces arguments ne semble cependant de nature à faire mettre en question le statut de $\bar{i}\bar{d}$ comme unité phonématique autonome. Le caractère diphthongué de $\bar{i}\bar{d}$ en effet ne l'assimile pas aux autres diphthongues de la langue qui sont toutes descendantes, formées par une voyelle brève suivie d'une semi-voyelle: *āu*, *ēw*, *āy*, *ēy*. Or le complexe $\bar{i}\bar{d}$ est un complexe ouvrant à terminaison vocalique.

Peut-il être assimilé à un groupe CV, soit $y\bar{d}$? Il ne semble pas, car $y\bar{d}$ se présente après *y* dans des formes régulières comme *yīd'af yīd's* qu'il faudrait alors interpréter phonologiquement comme **yyi'afyyis* avec un groupement de deux consonnes identiques à l'initiale. Or ce groupement n'est pas autrement attesté dans la langue.

$\bar{i}\bar{d}$ est-il composé de deux phonèmes de plein exercice? On ne pourrait le considérer comme tel qu'en choisissant d'ignorer le véritable statut phonologique de \bar{d} qui n'est que la réalisation de l'archiphonème de l'opposition $\bar{e} : \bar{i}$ neutralisée.

Mais, et c'est là le point le plus important, $\bar{i}\bar{d}$ est doué du trait qui caractérise toutes les autres voyelles longues, à savoir la restriction d'occurrence en position non accentuelle, et il doit toujours s'écrire $\bar{i}\bar{d}$ comme les autres voyelles longues doivent s'écrire \bar{u} , *i*, \bar{o} , \bar{e} , \bar{u} , alors que les diphthongues peuvent être ou non accentuées.

Ceci dit, il n'en est pas moins vrai que $\bar{i}\bar{d}$ apparaît comme la réalisation de \bar{i} dans les contextes *-h*, *-'*, et comme une variante libre de *e* dans un certain nombre de formes. Pour ce dernier trait il semble d'ailleurs caractéristique de parlars campagnards, et en voie de disparition dans les parlars des villes. Il est très caractéristique qu'à La Valette par exemple ce sont des formes comme *cēlu* 'couverture' ou *Karmēna* (prénom féminin) qui correspondent à *cīdlu* et *karmīdna* des parlars villageois.

Comme il a été indiqué plus haut, dans les formes où elles apparaissent, les voyelles longues peuvent se trouver abrégées par suite d'un déplacement d'accent provoqué lui-même par l'adjonction d'un morphème

suffixé. Dans ce cas les voyelles brèves qui apparaissent sont en général de même timbre que les voyelles longues qu'elles remplacent. A \bar{a} correspond \bar{a} , à \bar{e} , \bar{e} , à \bar{i} , \bar{i} , à \bar{o} , \bar{o} . Ainsi ces voyelles brèves sont en distribution partiellement complémentaire avec les voyelles longues correspondantes, et ne s'opposent à elles que dans une position particulière: en syllabe accentuée.

Pour \bar{u} , le timbre de la voyelle en dehors de l'accent est souvent \bar{u} qui ne peut se présenter qu'en cette position, mais il est quelquefois \bar{o} .

Quant à \bar{i} , en position non accentuelle, le timbre qui lui correspond est facultativement \bar{i} ou \bar{e} ;

$bn\bar{i}\bar{o}dem$	'personne'	pluriel:	$bn\bar{e}dmin$ ou $bnidmin$
$h\bar{i}\bar{c}ni$	'heureux'	..	$h\bar{e}nyin$ ou $hinyin$
$ni\bar{o}di$	'humide'	..	$nedyin$ ou $nidyin$

C. L'accent. Les principes de l'accentuation sont exposés en le détail dans l'ouvrage de J. Aquilina *The Structure of the Maltese*, pp. 68-72. Ils peuvent se résumer en cette règle unique:

L'accent porte sur la syllabe finale lorsque celle-ci est de la forme $-C\bar{V}C$, $C\bar{V}Y/W$, ou $-C\bar{V}CC$; autrement il porte sur la pénultième ou sur la première syllabe fermée non finale à partir de la fin, s'il y en a une⁶.

ASPECTS DIACHRONIQUES

Le système phonologique du maltais (tel qu'il a été décrit) apparaît comme d'une structure très évoluée par rapport à celle de l'arabe classique qu'on peut poser par hypothèse comme son stade historique le plus lointainement saisissable. (En fait, il n'est pas possible de tracer une ligne de filiation directe entre les deux systèmes, et sans doute établirait-on plus sûrement l'histoire du maltais, si on pouvait atteindre le stade dialectal est-maghrébin pré-hillalien. Toutefois il est à présumer qu'un tel stade ne présenterait pas pour la phonologie un système foncièrement différent du système classique dont voici le tableau avec, en regard, celui du système maltais:

	arabe classique	maltais
labiales	f	p f r
	b	b v
dentales et interdentes	t t ṭ	t
	d d ḍ	d
	ḍ	

⁶Dans le langage des couches cultivées, les emprunts récents à l'italien et à l'anglais peuvent garder leur accentuation originelle; ainsi on relève *stūpidu* par exemple. Mais le même mot est dans le langage populaire *stūptu* qui est conforme aux principes de l'accentuation maltaise.

sifflantes	s ṣ	s	c
	z	z	
prépalatales et palatales	š k q	k	č
	ḡ	g	ḡ
vélaires, pharyngales et laryngales	x h h	h	
	ḫ	o	,
nasales et liquides orales	m l n r	m n l r	
voyelles brèves	ī ū	ī ū	o a
	ā	e	a
longues	ī ū	ī ū	ū
	ā	iō	ō
		ē	ā

Aux 26 consonnes de l'arabe classique ne correspondent que 22 ou 21 consonnes maltaises selon qu'on admet ou non l'existence de ° comme phonème autonome. Mais l'évolution ne se résume naturellement pas à la perte de 4 ou 5 consonnes. En fait le maltais ne connaît plus 10 ou 11 des consonnes arabes sur 26, soit près de 40 pour cent. Mais il en a introduit 6 nouvelles que l'arabe ne connaissait pas.

Le stock des phonèmes vocaliques est passé de six éléments en arabe classique à 10 en maltais, mais ici, on le verra, il ne s'agit pas de la simple introduction de 4 nouveaux phonèmes.

Le maltais a été sur le chemin de l'élimination totale d'un des phonèmes brefs, avant de le réintroduire massivement à un stade ultérieur de son évolution, sous la pression d'un système ambiant qui lui était fondamentalement étranger. Car c'est là l'originalité de ce dialecte dans l'ensemble des dialectes arabes, sauf peut-être ceux de l'Asie centrale soviétique: son évolution s'est faite hors du contact avec le reste du domaine arabe et sous l'influence culturelle puissamment agissante d'un autre monde. Ainsi au total si, quantitativement, et le fait est en lui-même digne de remarque, le stock des phonèmes est resté immuable: 32 phonèmes maltais (si on compte °), 32 phonèmes arabes (si on compte pour le stade pré-maltaise *d*, comme différent de *ḍ*), structurellement on se trouve devant deux organisations non superposables.

Sur les correspondances détaillées des phonèmes arabes et romans aux phonèmes maltais, nous disposons maintenant d'un tableau dressé par J. Aquilina⁷. L'essai qui est tenté ici a pour objet de dessiner dans la mesure du possible les voies de l'évolution d'un système à l'autre).

1. Labiales. Dans l'ensemble les labiales arabes sont conservées en maltais sous la réserve d'une sonorisation conditionnée sporadique du *f* devant sonore et surtout d'un assourdissement de *b* devant sourde et en

⁷ *Papers in Maltese linguistics*, La Valette, 1961, pp. 117-165.

finale absolue:

paḥpaḥ 'parler d'une voix assourdie, étouffée' (arabe *baḥḥa* 'être enroué')
maḡ. tūn. mbahbah 'enroué'; *biḏp* 'porte' (ar. *bāb*-)

Il est à remarquer que cet assourdissement final est la marque d'une neutralisation générale dans la langue de la corrélation de sonorité à la finale absolue, et dans le cas de *biep*, on retrouve *b* comme dernière radicale lorsque le mot reçoit un suffixe vocalique par exemple: *biḏbi* 'ma porte'. En fait *p* et *v* stables en maltais caractérisent essentiellement le vocabulaire d'origine romane ou anglaise:⁸

pīl 'fourrure' (sic.), *poni* 'poney' (angl.); *serva* 'il a servi' (it.)

2. Dentales, interdentes et sifflantes. C'est ce secteur (avec celui des consonnes d'arrière, les 'fauciales') qui en maltais est le plus déficitaire par rapport à l'arabe classique. Des 7 phonèmes classiques, le maltais n'en connaît plus que deux, une sourde pour les trois sourdes arabes, une sonore pour les quatre sonores. Il y a confusion en la dentale de chaque série des phonèmes des deux ordres, et des deux plans: 'emphatique' et non-'emphatique'.

a. La confusion des dentales et des interdentes est un fait général dans les dialectes maghrébins des villes, sauf en Tunisie sur un certain nombre de points dont Tunis même.

Mais même là, les parlers des Juifs ne connaissent plus l'articulation des interdentes, tout comme ceux des Musulmans citadins du Maroc et de l'Algérie. La coïncidence sur ce point, des parlers des Juifs tunisiens avec ceux des plus anciennes cités maghrébines induit à attribuer la présence des interdentes chez leurs concitoyens musulmans à l'influence hilalienne, qui n'a pu s'exercer en Occident que postérieurement à l'arabisation des îles. La confusion des deux articulations peut donc remonter à un stade pré-maltais. En tout cas au témoignage du *Bayan* (I, 33,13), *d* et *d'* étaient confondus dans le dialecte -sans doute proche- de Sicile.

La disparition des 'emphatiques' qui isole le maltais de l'ensemble maghrébin (et arabe en général) est sans doute postérieure, comme on le verra, mais un de ses aspects au moins est ancien: la disparition de *ḡād*. Ce phonème qui semble avoir été une interdente sonore latéralisée et 'emphatique' n'est plus représenté dans aucun dialecte vivant.⁹ Sa dis-

⁸ Sporadiquement, *p* et *v* stables peuvent être relevés dans des formes purement arabes, comme *paḥpaḥ* cité plus haut. Il s'agit pour *p* le plus souvent de formes expressives plus ou moins onomatopéiques dans lesquelles *p* continue *b* ou *f* anciens. Par exemple des verbes nommant des bruits divers *pespes* 'chuchoter' (Voir Aquilina *Papers* p. 147). Pour *v*, la correspondance est avec *w* dans le mot *iva* 'oui' (ar. *ayya*), *vevven* 'hurler' (ar. *wanwan*).

⁹ Pour certaines traditions de lecture coranique comportant une latéralisée pour *dad* voir D.C. *Le dialecte arabe (ḥassānīya) de Mauritanie*, Paris 1963, p. 11.

partition a dû précéder partout la confusion des dentales avec les interdentes, là où celle-ci a eu lieu.

b. La série ternaire des sifflantes de l'arabe classique *s:sz* est représentée en maltais par deux paires de sourdes sonores, l'une spirante, l'autre affriquée: *ʒ:z*.

Il est bien évident que *s* et *z* maltais continuent tous les *sīn*, *yīn* et *sāa* anciens, et que *c* et *z* sont des phonèmes d'importation siculo-romane ou italienne continentale. Ici aussi l'« emphatique » est confondue avec la non « emphatique » correspondante.

3. Pré-palatales et palatales. Les prépalatales arabes se retrouvent régulièrement sous les formes courantes une spirante sourde (*s*) pour *sīn* et d'une affriquée sonore (*ʒ*) pour *gīm*, ce qui semble correspondre aux réalisations classiques telles qu'on peut les déduire des descriptions anciennes. Le maltais leur a adjoint un troisième phonème, une sourde affriquée *ʒ̣*.

D'autres dialectes arabes, notamment ceux des nomades nordarabiques connaissent une consonne *ʒ̣*.¹⁰ Mais elle constitue là l'aboutissement d'un ancien *k*, et se présente comme le correspondant normal dans divers contextes de *kāf* classique. En maltais, une telle correspondance dans la mesure où elle serait illustrée, est pur accident.¹¹

ʒ̣ correspond dans un petit nombre de formes à *gīm* arabe, soit en finale comme dans *wiċċ < wiġġ < waġh* soit au contact d'une sourde *ċabad* 'nier' < *ġabad* (?). Quelquefois, à la suite de divers accidents phonétiques (méatèse par exemple, comme dans *ċarruta* 'chiffon' ar. *šartuta*, ou dans des mots expressifs *qarmaċ* 'croquer' ar. *qarmaš*), c'est par *ʒ̣* que le maltais répond à *š* classique. Mais fondamentalement c'est un phénomène d'origine romane attesté surtout dans des mots empruntés à l'italo-sicilien. (*ċayta* 'plaisanterie', sic. *ciaita*) ou à l'anglais (*ċans* 'chance').

C'est donc à *kāf* arabe que correspond normalement *k* maltais. D'où provient *ʒ̣*? De trois sources différentes:

a. de *kāf* arabe sporadiquement, dans des formes où *k* a été sonorisé (très anciennement, au cours de stades pré-maltais) par une sonore subséquente. Ainsi *gideb* 'mentir', ar. *kaḏab*, *gods* 'tas', ar. *kuds*, *gidem* 'mordre', ar. *kadam*; *niggez* 'pincer', ar. *nakaz*:

b. de *g* roman ou anglais: *gadżetta* 'journal', *telegraf* 'télégraphe'.

¹⁰ J. Cantineau, *Études sur quelques parlers nomades arabes d'Orient* (Faculté des lettres d'Alger), II/1936, notamment p. 27-39 et III/1937, p. 141-44.

¹¹ J. Aquilina signale des formes expressives dans lesquelles *ʒ̣* semble correspondre à anc. *š*, deux fois *ʒ̣* pour ancien *ġ* assourdi par position (*ċabad* 'nier', ar. *ġabad* et *wiċċ* (ar. *waġh*) et une seule forme avec *ʒ̣* pour *k*: *ċalla* 'enduire', ar. *kallas*. Mais ici, le vocalisme lui-même paraît aberrant. On se serait attendu à **celles*.

c. La troisième source est l'arabe *qâf*. Le maltais a normalement pour *qâf* un correspondant '. Par là, il se classe parmi les dialectes citadins qui ont normalement une réalisation sourde pour ce phonème: *q*, ' ou même *k*. La plupart de ces dialectes ont cependant sporadiquement *g* pour *qâf*, mais principalement dans des formes empruntées aux parlers ruraux ambiants dans lesquels c'est *g* qui est la réalisation normale de *qâf*. Cependant indépendamment, certains parlers citadins du Maghreb ont quelque formes où *g* pour *qâf* ne semble pas de provenance spécifiquement rurale. Ainsi dans les formes expressives comme *gargar* 'ronchonner', *gemgem*, 'grogner', etc. Le maltais possède des formes de ce dernier type. Il s'y ajoute quelques autres dont l'étymologie n'est pas toujours évidente, mais qui sont toutes connues dans divers dialectes maghrébins: *grîdġem*, *grîd-beġ* *gnîddas* etc.

4. Vélaires et pharyngales. On a vu ci-dessus que le maltais ne possède qu'un phonème d'articulation pharyngale *ħ* et une sorte de phonème 'virtuel' se marquant, lorsqu'il n'a pas disparu purement et simplement, de diverses façons dont la pharyngalisation des voyelles *a*, *e*, *o*, adjacentes. Historiquement *ħ* continue en même temps que le phonème d'articulation analogue en arabe ancien: *ħa'*, l'ancienne vélaire sourde *x*, l'ancienne pharyngale *ç* et l'ancienne vélaire sonore assourdis en finale dans un certain nombre de formes (*bieħ* 'il a vendu' ar. *bāe*) et dans d'autres un ancien *ba'* (*heyyeg* 'enthousiasmer' ar. *hayyag*). Le phonème *o* continue *çayn* et *yayn* arabes confondus.

Le maltais connaît enfin une occlusive glottale correspondant, non pas à l'occlusive glottale (*hamza*) de l'arabe classique, mais au *qâf*. En fait *hamza* s'est amui en maltais, et se trouve représenté selon la position qu'il occupait soit par un allongement vocalique, soit par zéro. Mais *hamza* s'est amui en maltais, et se trouve représenté selon la position qu'il occupait soit par un allongement vocalique, soit par zéro. Mais l'occlusive glottale provenant de *qâf* est entièrement stable.

En résumé: consonnes d'origine commune: *f, b, t, d, s, z, š, ġ, k, g*;
 consonnes d'origine seulement arabe: ', °, ħ,
 consonnes d'origine non arabe: *p, v, c, x, č*,

5. Voyelles brèves. Voici le tableau des correspondances entre les voyelles brèves maltaises et les voyelles brèves classiques:

Maltaise	Arabe classique	
ɔ	ū	mōrr/mūrr
ɛ	ā	sāy/šāy/
	ī	hāss/hīss
	ā	kēlb/hālb
	ī	•ēlm/ēilm

ĩ	ø	sēber/sībr
ĩ	ĩ	ġild/ġıld
ã	ã	biki/būka

Ce tableau appelle les remarques suivantes:

a. La voyelle *ē*, innovation du maltais, est un réflexe tantôt de *ã*, tantôt de *ĩ*:

b. *ã* et *ĩ* aboutissent l'une et l'autre aux trois voyelles *ã*, *ē*, *ĩ*,

c. tandis que *ũ* évolue normalement, et lui seul, en *õ*.

On peut donc dire que l'évolution du maltais atteste au moins à l'état de tendance, une confusion de *ã* et *ĩ* par la coïncidence de tendance, une confusion de *a* et *i* par coïncidence de leurs réalisations.

Il est possible d'ailleurs de dégager les lois de distribution selon lesquelles l'ancien système des voyelles brèves a abouti à l'organisation actuelle. On posera, en ne considérant pour l'instant que les voyelles sous l'accent:

1. *ũ* classique est représenté dans presque toutes les formes, qu'elles soient nominales ou verbales, par

õ:	hõrga/hũrgat-	'havresac'
	kõbba/kũbbat-	'peloton de fil'
	'õlla/qũllat-	'jarre'
	'õdos/quds-	'sainteté'
	dõl/dũlb-	'platane'

Sporadiquement une réalisation *ũ* apparaît, mais seulement à titre de variante facultative de *õ*, voir plus haut, p. 11

2. *ĩ* classique est représenté, dans les formes où il était soit précédé soit suivi d'une laryngale, d'une pharyngale, d'une vélaire ou d'un *qã*/par

ē:	hēffa/hĩffat-	'légèreté'
	rēqqa/rĩqqat-	'finesse, minceur'
	◦ ēlm/ēĩlm-	'signe'
	◦ ēġel/ēĩġl-	'veau'

En tout autre contexte, et sauf les effets d'harmonie assimilatrice sur lesquels on reviendra, il est représenté normalement par la voyelle

ĩ: bĩnt/bĩnt- 'fille'

ã est représenté par

ē -au contact de anc. *h*:

dē°ēb/dãhãb 'or'

-dans les monosyllabes;

kēlb/kãlb 'chien'

kēff/kãff 'paume de la main'

<i>fērēh/ fārāh-</i>	'réjouissance'
<i>bēlt/ bālād-</i>	'ville'
<i>dēmm/ dām</i>	'sang'
<i>°āgēb/ eāgāb</i>	'merveille'

-dans les formes verbales dissyllabiques, lorsque la voyelle était en syllabe fermée:

<i>bērrēd/ bārrād-</i>	'refroidir'
------------------------	-------------

-dans les verbes en C¹VC²C²:

<i>bēll/ bāllā</i>	'mouiller'
<i>fēgg/ fāggā</i>	'apparaître'
<i>sēnn/ sānnā</i>	'aiguiser'

-dans les verbes en C¹VC²a

<i>Mēlā</i>	'emplir'	<i>tējā</i>	'éteindre'
<i>kēsā</i>	'couvrir'	<i>mēsā</i>	'aller, marcher'
<i>zēnā</i>	'forniquer'	<i>nēkā</i>	'cracher'

i: -dans les formes dissyllabiques lorsque la voyelle était en syllabe ouverte. Ainsi dans les verbes à la forme simple dont le schème était en arabe CVCVC-

<i>kībēr</i>	'grandir'	<i>gādēm</i>	'mordre'
<i>nīdēm</i>	'se repentir'	<i>kīsēr</i>	'briser'
<i>simēn</i>	'grossir'		

-de même dans les formes verbo-nominales comme

biāi 'commencement' (par opposition à *beda* 'il a commencé')

-dans les formes non verbales, *ā* en syllabe fermée aboutit souvent à

i: *bīkri/ bākri*

-dans les préfixes verbo-nominaux: *min/āh* 'soufflet', *min/āb* 'coude'

Mais la distribution des voyelles maltaises provenant d'ancien *ā* n'obéit aux critères morphologiques qu'on a essayé de dégager ici qu'à la condition que la voyelle ne fût pas dans un contexte conditionnant. En effet de façon générale, *ā* ancien au contact des 'emphatiques', des vélares, des pharyngales et des laryngales a conservé le timbre *ā*. Ainsi pour donner un exemple de chaque situation possible

	<i>tayra la voyelle</i>		<i>avant la voyelle</i>	
ṭ	<i>tāyrān/ ṭāyarān</i>	'vol'	<i>ṭātām/ ṭāṭāmā</i>	'il a sevré'
ṣ	<i>sāy/ ṣāy/-</i>	'été'	<i>ṣāsād/ ṣāṣādā</i>	'il a saigné qn'
ḍ	<i>dārr/ ḍārrā</i>	'il a nui à'	<i>ḥādār/ ḥādārā</i>	'il a assisté à un mariage'
ḍ	<i>dānn/ ḍānnā</i>	'il a supposé'		

	°aleb/yalaba	'il a vaincu'	ba°ad/baæada	'il a haï'
x	dāhāl/dāxālā	'il est entré'	nēfāh/nāfāxā	'il a soufflé'
q	'āfēl/qāfūlā	'il a verrouillé'	šā°/šāqqā	'il a fendu'
e	°amel/εamila	'il a fait'	rega°/rugaεu	'il est retourné'
h	hābb/hābbū	'il a aimé'	fērāh/fārīhā	'il a été joyeux'

Le fait intéressant est dans l'influence du contact de *r*. Celui-ci a déterminé historiquement tantôt *e*: *rezah/razaha* 'grelotter', tantôt *i*: *rīkīb/rākībā*, tantôt *ā*: *gārr* 'traîner, emporter'. Le phonème *r* se trouve donc dans le même cas que ceux des autres phonèmes maltais qui continuent deux unités anciennes, une 'emphatique' et une non 'emphatique'. A un stade quelconque de son développement le maltais a donc connu un *r*emphatique.

En dehors de l'accent, *ū* et *ī* semblent avoir abouti l'une et l'autre à la voyelle dont le timbre est imposé par les influences du contexte phonique (pharyngalisation au contact des consonnes adjacentes, harmonie vocale etc.) ou par l'analogie du schème morphologique auquel la forme est assignée.

En cette position non accentuelle, *ū* a sporadiquement abouti soit à *a* soit à *ē*.

D'autres voyelles dans les formes en CVC maltaises ne procèdent pas de voyelles anciennes. Ce sont celles qui sont apparues pour dissocier les groupements consonantiques comportant un 2ème élément liquide. Le timbre de la voyelle est généralement en harmonie avec la voyelle thématique caractéristique de la forme:

<i>ū</i>	<i>sābūr</i>	'patience'	ar. <i>šābr-</i>
	<i>fā'ūr</i>	'pauvreté'	ar. <i>fāqr-</i>
	<i>'āgār</i>	'aumônes'	ar. <i>'āgr-</i>
<i>ē</i>	<i>sēhēr</i>	'sorcellerie'	ar. <i>sīhr-</i>
	° <i>ēgēl</i>	'veau'	ar. <i>ēgīl-</i>
<i>ō</i>	<i>sōkōr</i>	'ivresse'	ar. <i>sūkr-</i>
	<i>'ōdōs</i>	'sainteté'	ar. <i>qūds-</i>
	<i>'ōrōb</i>	'proximité'	ar. <i>qōrb-</i>

Inversément des voyelles brèves qui existaient dans les formes anciennes ne sont plus représentées. Leur chute s'est produite dans les formes dissyllabiques à la 1ère syllabe, si la deuxième, était longue à la deuxième si la consonne initiale de celle-ci était une liquide ou une semi-voyelle.

<i>bhūr</i>	'mers'	ar. <i>būhūr-</i>
<i>mārd</i>	'maladie'	ar. <i>mārāq-</i>
<i>bārka</i>	'bénédiction'	ar. <i>bārākā</i> ¹²

¹² Cette remarque est due à P. Grech.

Cependant la considération du seul corpus ne permet pas de discerner dans le détail les diverses influences qui ont pu déterminer toutes les chutes de voyelles ainsi que toutes les disjonctions de groupes, et de nombreuses formes demeurent inexplicées de ce point de vue.

6. *Voyelles longues.* Les correspondances entre voyelles longues arabes et maltaises sont les suivantes:

Maltais ¹³	Arabe classique
\bar{u}	\bar{u}
\bar{i}	\bar{i}
$\bar{i}\bar{d}$	\bar{i}
$\bar{i}\bar{d}$	\bar{a}
\bar{a}	\bar{a}

Ici aussi une confusion partielle entre les réalisations de l'ancien \bar{a} et celles de l'ancien \bar{i} se sont produites, \bar{u} est normalement devenu $\bar{i}\bar{d}$ partout où le contact des contextes conditionnants n'a pas maintenu le timbre \bar{a} , \bar{i} est passé à $i\bar{d}$ dans les formes où il se trouvait devant une pharyngale et souvent aussi devant *q*:

\bar{a} } $\bar{i}\bar{d}$	<i>bnīdīt</i> 'filles'	ar. <i>bānāt-</i>
	<i>biḏb</i> 'porte'	ar. <i>bāb-</i>
<i>mais</i>	<i>sār</i> 'il est devenu'	ar. <i>sāru-</i>
	<i>'āl</i> 'il a dit'	ar. <i>qāla</i>
\bar{i} > \bar{i}	<i>smīn</i> 'gros'	ar. <i>sāmīn-</i>
\bar{i} > $\bar{i}\bar{d}$	<i>riḏh</i> 'vent'	ar. <i>riḥ-</i>
	<i>triḏq</i> 'voie'	ar. <i>tāriq-</i>

Les processus phonétiques intéressant le vocalisme peuvent être mis en évidence par l'analyse de la grande majorité des formes maltaises d'origine arabe. Il arrive cependant que le concours de phénomènes évolutifs différents, en particulier l'action des réfections analogiques, dissimule la réalité des faits. L'exemple des formes verbales au thème simple, soigneusement relevées et classées par P.P. Saydon (*Orbis*, VII/1958, 168-82) est significatif. P.P. Saydon a reconnu clairement six types de vocalisation pour les verbes dont la racine comporte trois consonnes solides différentes, à savoir:

- | | | |
|----------|----------|----------|
| 1. CīCēC | 2. CēCāC | 3. CāCāC |
| 4. CāCēC | 5. CēCēC | 6. CoCoC |

Certaines des vocalisations caractéristiques sont le résultat de différenciations qui, au cours de l'évolution historique, ont été phonétiquement conditionnées. Mais dans la langue actuelle, les voyelles thématiques

¹³ Voir J. Aquilina, *Structure pp. 18-19.*

s'opposent dans des contextes analogues. Ainsi

īṣēd 'il s'est pourri' et *fāsād* 'il a saigné'

s'opposent par un vocalisme phonétiquement immotivé aujourd'hui, mais qui reflète l'opposition historique de deux verbes différents par leurs consonnes radicales:

[ūsūdā et fāšādā.

Les caractéristiques vocaliques des types verbaux actuels s'expliquent par les formules suivantes, toutes déduites des règles évolutives qui ont été formulées ci-dessus:

Arabe classique	Maltais	
1. CāCāC-	→ CīCēC	en dehors des contextes conditionnants
2.	→ CēCāC	si C ₃ était H ou 'E' ¹⁴
3.	→ CāCāC	si C ₂ était H ou 'E'
4.	→ CāCāC	si C ₁ et C ₃ étaient H ou 'E'
5.	→ CāCēC	si C ₁ seul était H ou 'E'
6.	→ CēCēC	si C ₂ seul était <i>h</i>
7. CāCīC-	→ CēCēC	si C ₁ ou C ₂ était H
8. CāCūC	→ CōCōC	
9. CāCC-	→ CāCC	si C ₁ était H or 'E'
10.	→ CēCC	en dehors contextes conditionnants ou
11. CāCā(Y/W)	→ CāCā	si C ₁ ou C ₃ étaient H ou 'E'
12.	→ CēCa	en dehors des contextes conditionnants.

Il est bien évident cependant que dans une organisation morphologique comme celle du verbe, des facteurs de régularisation ne peuvent manquer de se faire sentir. Un des plus importants est celui qui distingue sémantiquement une classe de verbes à valeur 'interne', généralement intransitifs. Dans le type CŷCC, ils se caractérisent par une voyelle *e*, même dans le cas où la première consonne était H.

Ainsi *hēff* 'devenir léger'
hēnn 'être pitoyable'
qēll 'être rude'
sēhb 'être valide'¹⁵

Dans les verbes du type CŷCv, les faits sont plus complexes. Le groupe CēCa inclut les verbes à première radicale H ou 'E', selon un critère sémantique également, mais qui a cessé d'être opérant. Dans de nom-

¹⁴ Par convention H désigne le groupe de consonnes *h, e, y, q*, 'E', les consonnes dites 'Emphatiques'.

¹⁵ Voir Saydon, ouvr. cité. p. 180.

breux dialectes maghrébins, on relève dans ce groupe, un grand nombre de paires du type:

xla, yǎxli 'il a dévasté': *xla, yǎxla* 'il été ruiné'

se différenciant à travers toute la conjugaison par l'opposition vocalique *i: a* après la deuxième radicale. Cette distinction remonte à une opposition classique de formes causatives à préfixe *hamza* à formes simples. Le maltais actuel ne semble pas connaître cette opposition. Mais il est remarquable que les verbes qui en maghrébin sont du type *xla, yǎxli* appartiennent en maltais au groupe CĉCa, quelle que soit la nature de leur première radicale. Une paire de formes cependant constitue un indice probant de ce phénomène. Le maltais connaît une opposition *ġġra* 'il a couru': *ġġara* 'il s'est produit' qui correspond à une opposition maghrébine: *ġra, yǎġri*: *ġra, yaġra*, le *r* étant 'emphatique' dans cette dernière forme. Le maltais a ainsi conféré à la première voyelle la distinctivité qu'assume la seconde dans les parlers maghrébins.

Pour les verbes à troisième radicale solide, les exceptions aux règles indiquées plus haut ne sont qu'apparentes. Par exemple, des formes en CĉCĉC qui ont paru inexplicables relèvent de la formule (7). Elles remontent en réalité à une vocalisation classique *a-i* qui peut exister conjointement avec une vocalisation *a-a*. En particulier, il faut rapporter

ħġbġr 's'attendre à' à ar. *ħābīrā* 'savoir' et non *ħābārā* 'informer'

°erġ 'pour les sens transpirer', à *earīqā* et pour 'se noyer', à *yārīqā*

rġ°ġb 'être cupide' à *rāyībā* 'désirer'

rġ°ġš 'être honteux' à *rāeīšā* 'trembler'

ġġ°ġl 'contraindre' sans doute non pas à *ġāġlā* qui signifie 'faire', mais

à son causatif de même forme *ġāġġlā* 'faire faire' * *ġīġ°ġl* > *ġġ°ġl*

šġ°ġl 'allumer' à *šāġġlā* 'allumer' et non à *šāġl* qui signifie 'être allumé'.

Ceci étant, les conditionnements phonologiques ayant cessé d'opérer avec la disparition des unités conditionnantes, l'analogie morphologique reprenait ses droits. Ainsi voit-on les verbes à voyelle longue centrale qui étaient de la forme CieC en contexte neutre, CaC en contexte conditionnant, tendre à revêtir indifféremment l'un ou l'autre de ces schèmes quel que soit le contexte. Cette réduction des deux formes à l'état de simples variantes libres d'une même forme n'est encore qu'une tendance, mais on relève déjà de nombreux doublets:

<i>tār</i> et <i>tīār</i> 'il a volé'	(ar. cl. <i>tāra</i>)
<i>sāb</i> et <i>sīāb</i> 'il a trouvé'	(ar. cl. <i>sāba</i>)
<i>dām</i> et <i>dīām</i> 'il a duré'	(ar. cl. <i>dāma</i>)
<i>dāb</i> et <i>dīāb</i> 'il a fondu'	(ar. cl. <i>dāba</i>)

De même, le schème verbal triconsonantique en CōCōC apparaît dans la langue moderne comme motivé sémantiquement en tant que schème de verbes internes intransitifs et attire un certain nombre de verbes d'autres schèmes.¹⁶

Ainsi le mécanisme du passage du système vocalique ancien au système du maltais apparaît clairement. Pour /ē/ en tant que phonème différent de /ī/, l'innovation maltaise est due manifestement à une évolution arrêtée figeant des différenciations qui tendaient à produire des variantes conditionnées. L'opposition /ē/ : /ī/ représente donc en partie l'ancienne opposition /a/ : /i/.

Quant à l'existence de /ā/ et /ā̄/, elle est l'effet d'une cause commune, la confusion des 'emphatiques' avec les non 'emphatiques' correspondantes. A la suite de cette confusion, ā et ā̄ dont le timbre n'était maintenu que par le contact des 'emphatiques' qui les empêchaient de passer ē et ē̄, sont devenues indépendantes du contexte. Il y a eu phonologisation de variantes par transfert de distinctivité. Les formes qui se distinguaient par la présence dans l'une d'entre elles, du trait d'« emphase » se sont désormais différenciées par l'opposition de a à une autre voyelle.

Ainsi une paire de formes qui au stade pré-maltaise était :

/ṣāyf/[ṣayf] : /sāyf/[sēyf]

est devenue en maltais /sāyf/ : /sēyf/

De même dans la paire :

/tāb/ : /tā̄b/

l'opposition t : t̄ s'était accompagnée à partir d'un certain moment, d'un contraste entre la voyelle fermée de la première forme et la voyelle ouverte pour la seconde. C'est ce contraste qui devient seul trait critique en maltais actuel où l'opposition a la forme :

/tīḏb/ : /tā̄b/

Il est d'ailleurs permis de penser que la redondance de distinctivité qui se manifeste dans une opposition comme ṭa : te a été la condition déterminante pour que t passe à t̄ sous des pressions sans doute externes, substrat ou superstrat.

C'est à une influence externe précisément, celle du roman sous sa forme italo-sicilien que le maltais doit enfin ses deux autres voyelles longues ō et ē̄, qui n'ont pénétré dans son système que par le truchement des emprunts massifs faits à partir du II^e siècle.

¹⁶ Ainsi doivent être interprétés les exemples de Saydon, ouvr. cité.

On voit de quelle façon sont liés les divers phénomènes qui caractérisent l'évolution du système phonologique maltais. Dans l'ensemble on peut attribuer à un stade pré-maltais, la confusion des dentales et des interdentales connue de l'ensemble des dialectes citadins. Par ailleurs *banza* était sans doute tombé avant le transfert dans l'île, car le traitement maltais de l'ancien *banza* ne présente aucune particularité propre et ressemble tout particulièrement à celui qu'on décèle dans divers parlers maghrébins. On peut enfin supposer pour ce même stade pré-maltais l'existence d'une *imāla* prononcée qui avait rapproché *a* de *i* sauf au contact des 'emphatiques' et des consonnes d'arrière. En effet, cette *imāla* qui a préparé la voie à la phonologisation ultérieure de l'opposition *a : e* a nécessairement précédé la disparition des 'emphatiques' qui ne peut être supposée que pour un second stade, marqué en particulier pour les voyelles au moins, par une avance générale des zones d'articulation, accompagnée d'un mouvement de fermeture. Ce stade semble caractéristique du maltais:

I	t	ɛ	ʔ	>	t	ʔ
	d	ḏ	ḏ̣ (ḏ)	>	d	ḏ
	s	ʃ		>	s	ʃ
	z			>	z	
	'			>	zéro	
	a			>	[ä]→e	
					[a]	
	i			>	[i]	
					[e]	
II	t	ʔ		>	t	
	d	ḏ		>	d	
	s	ʃ		>	s	
	a/e			>	e	
	a			>	a	
	i			>	i	
III	é			>	í	
	ä			>	- ə	
	ḏ̣			>	- ə	
	ʔ			>	- ə	

Un autre stade a sans doute été marqué par l'affaiblissement général des consonnes d'arrière, laryngales, pharyngales et vélaires, entraînant une ouverture des voyelles les plus fermées qui se trouvaient en contact, et, pour *z*, par une ouverture non conditionnée.

IV	ʔ et y	>	x °
	x et h	>	h
	h	>	°
	iH	>	eif ið
	u	>	o

L'appartenance dialectale du maltais n'a pas fait totalement l'accord des arabisants. Si en dehors de l'Île même, il ne semble pas qu'on songe à le faire dériver d'une autre langue sémitique que l'arabe, des dialectologues comme H. Stumme en particulier se sont refusés à y voir un dialecte d'origine maghrébine, et se sont efforcés de le rattacher à l'ensemble syro-libanais. Cependant les traits maghrébins paraissent nombreux. Tout spécialement importante du point de vue de la morphologie, est la conjugaison de l'inaccompli qui met en jeu les mêmes préfixes et suffixes, avec en particulier *n-* pour la première personne du singulier, et *u-* pour l'ensemble des personnes du pluriel. On doit également tenir pour significatifs la confusion des pronoms personnels de deuxième personne en une forme procédant du féminin et l'usage comme 'particule génitive' de *ta'tið* > *matæ* bien connu dans tout le Maghreb sous la forme *mtæ*, *ntæ*, *tæ*.

Les arguments en faveur de l'hypothèse orientale relèvent de la phonétique. Stumme cite deux faits qui lui paraissent essentiels: la réalisation ' de *qâf* et l'accentuation sur la première syllabe dans les formes dissyllabiques.

Pour ce qui concerne le premier point, il est bien évident que la 'réalisation', fréquente en Orient, est loin d'être absente des dialectes occidentaux. Certains parlars maghrébins, ceux notamment de Fès et de Tlemcen, musulman la connaissent. Marcel Cohen a mis en évidence pour Alger juif un stade au cours duquel *qâf* était réalisé par une occlusive glottale.

Les faits d'accentuation ne semblent pas plus probants. Le maltais a *gîdëb*, *bëkã*, *gëbël* contre *gdeb*, *bka*, *gbel* dans la plupart des dialectes du Maghreb.

En fait il semble bien qu'il s'agisse de stades d'évolution différents. Le maltais, on l'a vu, a éliminé un certain nombre de voyelles brèves en syllabe ouverte. Le maghrébin les a en principe toutes éliminées. Mais le processus bien qu'inégalement poussé semble analogue. Les formes nominales en CVCVC que cite Stumme ont abouti en maghrébin à un schème monosyllabique CvCC dans le cas normal, c'est-à-dire lorsque le groupement -CC final n'était pas de ceux que les parlars ne tolèrent pas. Ainsi à Tunis par exemple, c'est seulement lorsque les deux dernières radicales étaient dans un ordre croissant d'aperture, que le schème résultant a été CCVC:

eatš 'soif' ar. cl. *ʿatš-*
mārd 'maladie' ar. cl. *mārād-*
žməl 'chameau' ar. cl. *šāmāl*¹⁷

A Malte, c'est aussi au schème CaCC qu'a abouti le schème nominal CāCāC lorsque la voyelle est tombée, c'est à dire surtout lorsque la 2ème consonne radicale était une liquide ou une semi-voyelle, le groupe ainsi constitué s'avérant donc toujours un groupe d'aperture décroissante:

hālġ 'jurement' ar. cl. *hālāġ*
tālb 'demande' ar. cl. *ṭālāb*¹⁸

C'est de la structure syllabique et non de l'accent qu'il faut partir pour comprendre les phénomènes invoqués par Stumme. D'après les règles d'accentuation aussi bien maghrébines que maltaises une syllabe finale CVC n'est jamais accentuée: il est donc normal que dans les mots du type CVCVC maintenus en maltais, l'accent porte sur la pénultième, c'est-à-dire pour les formes du schème CVCVC, sur la première.

Ainsi les traits 'orientaux' assignés au maltais ne semblent pas entièrement probants. Mais la phonologie du maltais révèle des ressemblances avec celle de divers dialectes maghrébins:

1. La tendance à la confusion de *a* et *i* arabes anciens qu'on décèle clairement dans l'histoire du maltais, bien qu'elle ait été arrêtée dans ses progrès et masquée par des phénomènes postérieurs.

2. L'existence de *g* pour *qāf* dans certaines formes. Il semble bien que le domaine oriental ne connaisse pas les deux réalisations, sourde et sonore, du même phonème ancien dans un seul et même dialecte¹⁹. Quoi qu'il en soit, il est frappant de constater que la plupart des mots a *g* du maltais lui sont communs avec des dialectes maghrébins.

3. Le maltais comme le tunisien connaît un certain nombre de noms d'instrument, de schème *mū/ō-CCāC* qui, en classique, étaient en *mi-CCaC*, les parlers orientaux décrits ayant, semble-t-il, une vocalisation correspondant à celle du classique:

<i>mōħrīdī</i> 'charrue'	tun. <i>mūħrāi,</i>	cl. <i>mīħrāt-</i>
<i>mūġtiāb</i> 'clé'	tun. <i>mūġtāb,</i>	cl. <i>mīġtāħ-</i>
<i>mūn'ār</i> 'bec d'oiseau'	tun. <i>mūnqār,</i>	cl. <i>mīnqār-</i>
<i>mūsmār</i> 'clou'	tun. <i>mūsmār,</i>	cl. <i>mīsmār-</i> etc.

¹⁷ La forme verbale CaCaC- de la 3ème pers. masc. de l'acc. a abouti à CCVC quelle que soit la nature des consonnes radicales. Sur les causes de cette différenciation morphologique, voir D.C. *Le parler des Juifs de Tunis*, II, sous presse.

¹⁸ Voir ci dessus.

¹⁹ J. Cantineau, *Etudes de linguistique arabe*, Paris 1960, p.70.

4. Le maltais actuel témoigne encore par diverses formes, de l'existence à un stade antérieur de son histoire d'un *r* emphatique non motivé par le contexte phonétique. Ainsi il oppose *b̄rēd* 'être froid' à *b̄rād* 'limer' qui reportent à une opposition antérieure **b̄rād*: *b̄rād*; Or une paire opposant *brēd* à *brād* existe dans divers parlers maghrébins. Le statut de *r* comme phonème de plein exercice semble, à s'en tenir aux descriptions publiées, un fait purement maghrébin.

L'ensemble de ces traits ne suffit naturellement pas pour affirmer l'appartenance hautement probable d'après les données historiques – du maltais à l'ensemble occidental. Il semble cependant constituer un faisceau d'indications hautement significatif.